



Syndicat National **FORCE OUVRIÈRE**  
des Personnels de Préfecture  
(préfectures, sous-préfectures, SGAP, SZSIC, TA, CAA...)

Le 28 février 2008

## Revendications :

**Tout est question de culture, de méthode et de convictions**  
**L'indépendance syndicale ne se décrète pas, il faut la prouver !**

**FO, des représentants véritablement libres, indépendants, déterminés !**

*Adjointes techniques : quelques vérités bonnes à rappeler !*

La position de FO n'a jamais été et ne sera jamais d'affronter les agents ou catégorie d'agents les uns contre les autres, au **contraire FO réclame et revendique haut et fort une égalité de traitement entre toutes les filières et toutes les catégories du ministère, ce qui passe nécessairement par notre revendication d'un alignement par le haut !**

C'est ainsi que **FO a obtenu, concernant le régime indemnitaire, l'instauration en 2002 du « TMO » pour l'ensemble des personnels techniques des préfectures et du ministère de l'intérieur** par alignement sur le régime indemnitaire jusqu'alors réservé aux seuls administratifs.

C'est ainsi également qu'à force de se battre et de revendiquer, **FORCE OUVRIERE a obtenu progressivement mais désormais définitivement l'alignement par le haut des montants des TMO des personnels techniques sur ceux des administratifs.**

Notre objectif est d'obtenir enfin **l'alignement toujours par le haut sur les primes de l'administration centrale pour tous et, ensemble avec l'ensemble des agents qui soutient majoritairement FO, nous y arriverons !**

En effet, comment expliquer que ce qui est possible et réalisable pour le corps préfectoral (préfets et sous-préfets), ne le serait pas pour les personnels (administratifs et techniques) qui font « tourner » les services (préfs, sous-préfs, SGAP, SZSIC, TA, CAA...) ? Est-ce *illusoire, irréel* ?

*Nota : sur l'alignement des primes du corps préfectoral sur la centrale, nous tenons à votre disposition le discours de Mme le Ministre de cet été pour bien prouver, s'il le fallait, qu'à FO nous n'inventons rien, que nous nous basons sur des éléments tangibles et que nous, nous réfléchissons (ce qui ne semble pas être le cas de tout le monde...), au lieu de raconter des histoires aux agents et leur faire croire n'importe quoi à des fins électoralistes !*

Evidemment, **pour y parvenir, il faut avoir le courage de revendiquer, de représenter et défendre réellement le personnel et ne pas se contenter, comme certains, de défendre les seuls intérêts de l'administration !**

**A FO, nous ne mangeons pas de ce pain là et c'est pourquoi notre slogan est « libres, indépendants, déterminés ! »**

Partant de ce principe d'**alignement par le haut, FO continuera de revendiquer le meilleur pour les agents** et n'hésitera pas une seule seconde pour y parvenir à mettre l'administration (et ses complices) devant leurs contradictions !



## Il FO ce qu'il FO pour obtenir le meilleur !

Aussi, en matière d'avancements et de promotions, FO continuera son combat pour un alignement par le haut en faveur des personnels techniques, trop souvent délaissés par une administration méprisante et par des « pseudos syndicats » inféodés qui votent tous les taux misérables proposés depuis l'instauration des ratios « promus/promouvables » !

Sur ce plan également, nous avons les preuves ! Vous noterez d'ailleurs que personne ne nous conteste (et pour cause !) :

- CTP nationaux de septembre 2005 pour les taux 2006,
- CTP nationaux de 2007 pour les taux 2007.

**A chaque fois des taux dérisoires et scandaleux accordés aux personnels techniques  
A chaque fois, seul FO a protesté et a voté contre !**

**Et nous ne contentons pas de voter contre, nous argumentons et revendiquons, nous !**

N'y a-t-il pas un malaise lorsque un « syndicat » vote un jour pour, des deux mains, des taux d'avancement de grade et s'abstient le surlendemain sans même oser développer sa position tant elle est injustifiable ?

**A FO, nous sommes constants dans nos positions que nous n'avons pas honte, nous, d'assumer devant les collègues, que l'on soit en période d'élections aux CAP ou pas !**

Prenons l'exemple des avancements entre le grade de base de la catégorie C (adjoint 2<sup>ème</sup> classe) et celui juste au-dessus (adjoint 1<sup>ère</sup> classe).

A force de revendication, nous avons obtenu dans un premier temps un plan de requalification pour les agents administratifs (2.000 agents ont ainsi pu devenir adjoints, ce qui a permis de réaliser, en cascade, des avancements dans les grades au-dessus, adjoint principal de 2<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> classes).

**FO, dans sa logique de revendication d'alignement par le haut, a réclamé la même chose pour tous les personnels techniques de catégorie C.**

Pour obtenir enfin satisfaction de l'administration, nous avons fait signer au printemps 2006 des pétitions nationales notamment aux AST et conducteurs pour obtenir un avancement immédiat pour tous au grade supérieur (à travail égal, salaire égal !).

Nota : pour les OP, la requalification automatique en adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe (ex OPP) était prévue le plan statutaire. Il s'agit de la seule disposition favorable aux agents de la fusion du C technique. FO l'a salué puisque nous la revendiquons depuis toujours ! Le seul hic est que cette requalification aurait pu (dû !) s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 (comme dans les autres ministères) et non pas un an plus tard !

### Qu'en est-il aujourd'hui ?

Année	Adjoint adm. 1 <sup>ère</sup> cl.	Conducteur HC	OPP	ISIM 2 <sup>e</sup> cl.
2007	33%	12%	8%	12%
		Adjoint technique de 1 <sup>ère</sup> classe		
annoncé pour 2008	50%		33%	
Annoncé pour 2009	100%		33%	

**Alors « irréal », « illusoire » d'obtenir 50% voire 100% ???**

(nous tenons à votre disposition la circulaire qui atteste les 50% sur les avancements 2008 pour les C administratifs)

Bien sûr aujourd'hui certains « syndicats » essayent de s'en accaparer le bénéfice tout en se contentant de 33% pour les C techniques plutôt que de réclamer l'alignement par le haut sur les administratifs.

**Tant que les techniques ne seront pas au niveau des administratifs, FORCE OUVRIERE ne criera pas victoire et continuera à mener le combat : c'est ce qui s'appelle « la revendication » !**

**C'est pour cela que nous sommes élus et c'est pour cela que les adjoints techniques voteront massivement pour les listes FO le 11 mars 2008 !**

Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si FO est le premier syndicat au ministère de l'intérieur (hors personnels sous statut police) et, ce n'est pas par hasard si **FO est le seul syndicat à présenter des listes complètes dans tous les grades aux CAP locales dans tous les SGAP !**

**Cela aussi, c'est la vérité et personne ne peut la contester !!**

*Pour les avancements dans les autres grades et les promotions à la catégorie B, cf. les 2 pages (jointes) publiées dans InFO préfectures n°115.*

# Avancements et promotions : Les personnels de préfecture encore et toujours laissés pour compte au ministère de l'Intérieur !!!

**Après** l'annonce de l'alignement du corps préfectoral sur les primes d'administration centrale, alors que celles des personnels de préfecture s'en éloignent,

**Après** l'attribution de taux mirobolants d'avancement pour les sous-préfets et les personnels actifs de la police nationale (97,14 % à Paris et petite couronne, 65 % pour les autres SGAP pour l'accès en 2005 au grade de brigadier-chef), Viennent de paraître au JO du 24 janvier 2008, **les taux d'avancement 2007 dans les catégories C (administratifs et techniques) et B (administratifs) de la police Nationale, largement supérieurs à ceux des personnels de préfecture** (sauf pour les adjoints administratifs de 1<sup>re</sup> classe).

## ■ Personnels techniques (catégorie C) : Avancements de grade

**Le SAPAP-UNSA a approuvé sans aucune réserve les taux de promotion 2007 lors du CTP des STM du 14 mars 2007 !**

**Seuls vos représentants FO ont dénoncé et voté contre cette mascarade parce que FO défend vraiment les intérêts des personnels et non pas ceux de l'administration !**

**Le surlendemain en CTP central des préfectures**, devant le décalage mis en évidence par FO entre les administratifs et les techniques, **le SAPAP-UNSA et la CFDT se sont abstenus, eux qui ont pourtant approuvé des deux mains la fusion du C technique... qu'il est difficile d'assumer jusqu'au bout ses positions !!!**

**Ces pseudos syndicats qui signent tout**, doivent maintenant être **sanctionnés dans les urnes le 11 mars 2008, pour avoir bradé la catégorie C technique de préfecture !!!**

**Les adjoints techniques de préfecture** (préf, sous-préf, SGAP, TA et CAA...) ne s'y tromperont pas et **voteront massivement pour les listes locales et nationales FO**

## **RATIOS «promu/promouvables» 2007 : CHERCHEZ LES ERREURS !!!**

Grades techniques <b>préfecture</b> 2007		Grades 2007 <b>police nationale</b> «correspondants»*		Ecart Préf-Police 2007
Chef de garage principal	8%	25%	Adjoint technique principal de 1 <sup>re</sup> classe*	- 17%
Maître-ouvrier principal	6%	25%		- 19 %
ISIM classe exceptionnelle	8%	25%		- 17%
Chef de garage	1,20% (choix) 4,80% (choix+concours)	15,80%	Adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe*	- 14,60% (choix) - 11% (choix+concours)
ISIM 1 <sup>re</sup> classe	11%	15,80%		- 4,80%
Conducteur auto hors cat.	12%	15,70%	Adjoint technique de 1 <sup>re</sup> classe*	- 3,70%
Ouvrier professionnel pal	8%	15,70%		- 7,70%
I.S.I.M 2 <sup>e</sup> classe	12%	15,70%		- 3,70%

\* la fusion du C technique a été opérée au 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour la police nationale contre le 1<sup>er</sup> janvier 2008 pour les personnels techniques de préfecture.

### **Nota pour ceux qui n'auraient pas tout suivi :**

Les ratios 2008 pour les préfectures n'ont ni été examinés en CTP, ni, a fortiori, publiés au journal officiel, pas plus que les taux d'avancement 2008 pour la police (puisque viennent tout juste de paraître les taux 2007 !). Il faut donc comparer ce qui est comparable !

■ **Personnels administratifs (catégories C et B) : Avancements de grade**

**AVANCEMENTS AAP2, AAP1, SACS et SACE 2007 :  
DES CENTAINES DE POSTES «VOLÉS» !!!**

Avant la fusion des corps prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010, nos collègues de la police sont avantagés par rapport à ceux des préfectures. Encore une fois, deux poids, deux mesures... Ceci est purement scandaleux !

**Et dire que le SAPAP-UNSA et la CFTD ont approuvé les taux 2007 pour les personnels de préfecture et s'en sont vantés comme s'ils avaient réalisé un exploit !**

Au total, ce sont des centaines d'avancements qui auraient dû profiter à nos collègues si ces «pseudos syndicats» avaient défendu les intérêts des personnels !

**Seuls vos représentants FO ont dénoncé et voté contre cette mascarade !**

Grades Administratifs	Taux 2007 Personnels de Préfecture	Nombre avancements 2007 réalisés en préfecture	Taux 2007 administratifs de la Police Nationale	Nombre avancements 2007 en préfecture si le «taux police» avait été appliqué	Avancements perdus en 2007 pour les personnels de préfecture
AAP 2 <sup>e</sup> Classe	15,5%	706	22%	1 002	- 296
AAP 1 <sup>re</sup> classe	12,9%	428	20%	663	- 235
SACS	11%	282	12%	307	- 25
SACE	5,3%	67 (choix)	8,45%	106 (choix)	- 39 (choix)
		154 (total examen pro)		245 (total examen pro)	- 91 (examen pro)

■ **Accès à la catégorie B (administratifs et techniques) :**

**Pourquoi ce qui est possible pour les uns ne serait-il pas possible pour les autres ????**

Alors que le nombre de promotions vers la catégorie B (technique comme administrative) pour les personnels de préfecture (adjoints techniques et adjoints administratifs) reste indigent,

**Au sein de notre ministère, nos collègues des SIC ont obtenu, sur la seule année 2007, des promotions vers la catégorie B pour quasiment la moitié de leurs techniciens SIC** (72 promotions, 40 postes au concours exceptionnel et 10 postes au concours interne pour un total de 240 à 250 techniciens des SIC).

**A ce rythme, il y aura bientôt plus de promotions à attribuer que d'agents ayant vocation !!!**

En effet, le concours exceptionnel est prévu pour 40 postes par an pendant encore 4 ans, et génère à lui seul chaque année 20 promotions au choix (sans compter les promotions obtenues grâce aux recrutements et aux accueils en détachement).

**Avec FO, exigez pour 2008 :**

- l'alignement sur les taux d'avancement les plus élevés,
- des concours réservés pour accéder à la catégorie B et à la catégorie A et les promotions au choix correspondantes,
- l'alignement sur le régime indemnitaire d'administration centrale pour tous !